

être recommandée aux énumérateurs, que chacun d'eux dans leur rapport mettraient en tête une description topographique de son arrondissement et une analyse succincte des quelques changements que chaque localité a pu subir depuis sa fondation. Ce travail a première vue peut paraître quelque peu difficile, mais en examinant de près que chaque curé de paroisse, les plus anciens de la place, peuvent donner à peu près tous les renseignements sur la fondation de chaque Église, du commencement de la mise en opération des lois municipales ou scolaires, c'est-à-dire de la date de son érection civile comme canonique, on comprendra que la chose devient aisée et aurait certainement son utilité. Ce sera donner sur chaque ville, village ou campagne de notre province des renseignements qu'un seul homme ne peut guère obtenir et que cependant tout le monde serait bien aise de posséder.

Nous retrouvons bien quelquefois ces renseignements dans quelque publication de quelque localité mais nous ne connaissons pas meilleure occasion de faire tout cela et de le mettre au jour dans un seul volume que par le recensement actuel.

Les opérations du recensement seront comme elles doivent l'être, publiées en un volume qui aura bien son poids et son importance, efforçons-nous donc d'y inclure tout ce qui peut donner de notre pays en général et de chaque place en particulier l'idée la plus juste de sa valeur, ses richesses, ses ressources, ses moyens d'agrandissement et de progrès.

Dans les localités favorisées de pouvoirs d'eau naturelle, il est difficile d'apprécier d'avance le bien immense que le pays retirerait en faisant connaître toutes les forces, et même les moyens de se les procurer. Qu'une municipalité presque ignorée aujourd'hui et possédant de grands pouvoirs d'eau naturels, donne sur leur cours, leur force, la déclivité du terrain qu'ils parcourent les rapides qu'ils contiennent tous les renseignements et bientôt, avant longtemps, cette localité verra peut-être se former à son sein des établissements manufacturiers qui feront son embellissement et son progrès. Car il ne faut pas se le dissimuler, notre pays possède des ressources qui n'ont besoin que d'être connues pour être appréciées et utilisées.

Il y a aussi nos mines et nos forêts que l'on peut aisément et avantageusement faire connaître par le recensement, nos townships surtout abondent de ces productions et des renseignements précis, justes et donnés de bonne foi par les énumérateurs chargés de la chose peuvent intéresser à leur exploitations des compagnies et des sociétés formées dans ce pays ou à l'étranger. Qui nous savons que nos townships sont riches en mines, et nous osons

dire en mines de toutes sortes, plusieurs ont déjà commencé à être exploitées, et quelques-unes même ont rapporté et rapportent à ceux qui s'occupent de cet ouvrage une compensation suffisante et abondante pour les capitaux utilisés à cette fin. Il ne serait pas difficile aux énumérateurs des localités où ces mines sont exploitées ou bien où ces mines existent, mais ne sont pas encore exploitées, de donner des renseignements, qui au besoin pourraient être supportés de certificats d'autres personnes de l'endroit, qui pourraient intéresser quelques particuliers à leur exploitation.

Et nos forêts offrent aussi une source de revenus que nous saurions trop faire connaître.

Partout dans toutes les municipalités nous osons dire, il y a des bois ou pour le chauffage ou pour construction que nous devons avoir à cœur de faire connaître comme source de productions pour le pays et le besoin de ses habitants ou objets de nécessité pour nos villes et nos campagnes.

Eh par chaque municipalité faisant connaître ses richesses en bois, spécifiant la qualité de chacun, l'on intéressera ceux qui font des chantiers à aller exploiter les forêts et à y faire travailler des hommes qui peut-être attendent de l'ouvrage et sont prêts à s'y livrer.

Les voies de communication sont aussi des choses utiles à faire connaître pour certaines localités surtout dans les Townships, on pourrait dans ces endroits s'autoriser des rapports faits de temps en temps sur la colonisation afin de réunir dans un seul ouvrage qu'on intitulerait le recensement toutes les données utiles sur notre pays.

En un mot, nous devons nous efforcer dans ce recensement de nous faire connaître.

Nous n'avons aucun mensonge à compter pour faire apprécier le pays à sa juste valeur suffi à chacun de dire la juste vérité pour bien faire apprécier les richesses naturelles dont la Providence nous a dotées, ou bien faire connaître ce que le pays offre en avantages aux capitalistes voulant exploiter nos forêts, nos mines ou établir sur nos pouvoirs d'eau des établissements manufacturiers.

RAPPORT D'AGRICULTURE POUR 1870.
—C'est un volume de 700 pages élaboré par la commission agricole chargée d'étudier les ressources générales des Etats-Unis. Nous en détachons les statistiques suivantes. Le grand total de toutes les recettes pour l'année, y compris le foin, le coton et le tabac, s'élève à \$1,849,179,843. Comme valeur ce sont les récoltes de blé d'inde qui tiennent le haut de l'échelle et celles de l'avoine le bas.

Les valeurs relatives du terroir par acre compilées d'après le prix du marché au lieu de production sont comme suit: tabac, patates, coton, orge, foin, blé d'inde, sarrasin, avoine, seigle et blé. Comme on peut le remarquer, c'est le tabac qui rapporte le plus de profit par acre; pendant que le blé, aliment de première nécessité, en rapporte le moins.

C'est dans le Vermont que le blé d'inde rapporte la plus haute moyenne de \$47.60; dans le New-Hampshire, le blé, et dans le Connecticut, le tabac qui a rapporté jusqu'à \$391 par acre.

L'Orégon qui produit le plus de blé en moyenne par acre, n'en donne que 18 minots. La Caroline du Nord avec 67 minots de l'acre en donne le moins, elle donne le plus de sarrasin: le Kansas, le plus d'avoine; la Californie le plus de seigle par acre. Pour les patates c'est le Vermont qui en donne le plus par acre, l'Iowa le plus de foin; les chevaux valent en moyenne \$82, les mules le double et l'autre bétail un quart autant dans ce dernier état.

Moyen pour empêcher les chancres de se produire sur les pommiers.—Pour empêcher les chancres de se produire sur les arbres fruitiers, ainsi que sur les rejetons qui poussent au pied des arbres, il faut autant que possible étudier, dès la pépinière, le tempérament des sujets et leur adapter une greffe analogue c'est-à-dire si la sève est hâtive, une greffe hâtive; si elle est tardive, une greffe tardive. Par ce moyen on prévient les bourrelets ou engorgements qui se forment au collet et qui donnent presque toujours naissance à des gourmands, à des pousses sauvages, et se terminent souvent par des chancres. Lorsque les deux sexes sont analogues, c'est-à-dire toutes deux hâtives ou toutes deux tardives, leur marche est uniforme, leur circulation s'établit parfaitement et de même pas; elles n'éprouvent point dans certaines parties du végétal de ces retards qui, en détruisant la régularité de leur marche sont la cause de la formation de ces bosses, de ces nœuds qu'on remarque souvent le long du tronc des arbres, et qui, plus tard, deviennent le siège des chancres.